

LE CONSEIL MUNICIPAL*Répartition des sièges*

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« QUE NOUS MIJOTE LA CUISINE CENTRALE ? »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Une absence de communication

L'information quant à l'existence d'un projet de cuisine centrale a été largement répandue. Mais pour ce qui est des infos sur sa mise en place et son fonctionnement, pour les Herbretais-es, c'est plutôt la disette. Et l'absence de présentation du cahier des charges, malgré nos sollicitations pour y avoir accès, nous questionne.

Le principe d'une cuisine centrale est de produire dans un même lieu l'ensemble des repas pour les bénéficiaires de différents établissements : crèches, écoles, EHPAD... Or plusieurs questions se posent pour les bénéficiaires et les familles, car les caractéristiques de cette forme de restauration ne font pas rêver : mécanisation, volume associé à la notion de malbouffe, diminution de la qualité des produits. Qui plus est, l'absence de communication sur le projet ne peut pas pousser les futurs bénéficiaires à s'en réjouir...

Une augmentation du prix des repas ?

L'intérêt d'une cuisine centrale est la mutualisation des frais d'approvisionnement, d'équipements et de personnels, donc a priori avec une baisse des coûts. Or, ici, le budget prévisionnel de fonctionnement est largement supérieur à la somme des budgets actuels. Alors pourquoi changer si le résultat est plus coûteux ?

Et comment ce fonctionnement va-t-il être financé ? Il est entendu que la restauration collective, de même qu'une grande partie des services publics, n'a pas pour vocation à générer un bénéfice financier. Toutefois elle ne peut pas fonctionner à « grande perte ». En 2020, les parents des écoles avaient fait reculer la mairie dans son souhait d'augmenter le prix du repas. Il serait paradoxal que la cuisine centrale l'amène à revenir à la charge...

Une restauration collective absente du Projet alimentaire territorial (PAT)

La mise en place d'un nouveau projet est l'occasion de revoir les pratiques, et de réfléchir à une organisation alimentaire plus vertueuse. Le PAT devrait nous amener à une réflexion sur la production locale pour la restauration collective locale, en circuit court (bio particulièrement). C'est bénéfique pour l'environnement et pour l'économie locale, notamment pour l'emploi.

La question du gaspillage n'est pas, non plus, prise en compte dans le dispositif de cuisine centrale. Notre groupe avait demandé quelle part de la production des repas était aujourd'hui jetée ; or il semblerait que cette étude n'ait pas été conduite. C'est pourtant un vrai levier quant à la diminution des coûts. L'un des moyens étant la diminution de la taille des assiettes.

Enfin, la restauration collective doit aussi amener à de meilleures pratiques alimentaires. Comme l'augmentation des repas sans viande, sensibilisant dès le plus jeune âge à une alimentation plus saine et respectueuse de notre environnement. En plus des bénéfices d'une alimentation réduite en protéines de viande quant à la prévention des cancers, des maladies digestives, neurologiques..., elle défie toute concurrence en matière de coût.

Bref, tout nous semble à construire.

Belle et heureuse année à vous. Et surtout, ... Bonne Santé !

Les élu(e)s de la liste « Les Herbiers, pour une alternative écologique et sociale ». Etienne Blanchard, Patricia Cravic, Joseph Liard, Julie Mariel-Godard et Aurélie Paquereau,
www.alternative-ecologique-sociale.fr
Pour nous contacter : julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr
ou info@forum-citoyen.fr

« BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ ! »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Avant de nous retrouver à Herbauges le 12 janvier, à 19 heures, toute la majorité municipale vous souhaite une bonne année 2023, à vous et à vos proches. « Bonne année, bonne santé », avons-nous l'habitude de dire à nos proches, à nos amis...

La santé ! Vous le savez, aux Herbiers, nous avons mis cette question au cœur de nos priorités municipales, aux côtés du logement et du centre-ville. Et parmi les questions de santé, vient, en tout premier lieu, la question de la démographie médicale. Nous ne le savons que trop, le manque de médecins généralistes n'est, malheureusement, pas une découverte pour nous. Aujourd'hui, il faudrait huit médecins généralistes pour remplacer les praticiens partis à la retraite ou qui vont cesser leur activité prochainement.

Main dans la main avec les professionnels de santé

C'est pour cela, la Ville des Herbiers travaille en lien étroit avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Haut-Bocage, qui rassemble l'ensemble des professionnels de santé des communautés de communes des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne. Cette collaboration étroite qui a permis d'installer depuis le mois de mai dernier le Centre de soins non programmés au pôle Avicenne, récemment racheté par la Ville des Herbiers. Un centre de soins qui permet d'assurer des consultations supplémentaires, notamment pour les Herbretais n'ayant pas de médecin généraliste. Mieux encore, la Communauté de communes peut apporter une aide pour prendre son rendez-vous et s'y rendre ! Parmi les autres initiatives prises par notre équipe municipale en faveur de la santé des Herbretais, nous pouvons également rappeler la mise à disposition d'un logement pour les internes, afin de favoriser leur intégration durant leur période de stage et, pourquoi pas leur installation aux Herbiers, ou encore l'aide à l'installation du cabinet de radiologie...

Une aide pour le Centre de santé

Mais, afin d'ajouter une corde à son arc, la Ville a donc proposé son aide au Centre de santé, afin de salarier des médecins généralistes. Depuis plusieurs mois, celui-ci, situé rue de la Prise d'eau cherche à embaucher des médecins. Pour l'accompagner dans sa démarche, la Ville a donc voté une subvention, de 30 000 euros, en faveur de ce recrutement de médecin salarié. On le sait, les médecins sont de plus en plus nombreux à choisir cette option afin de concilier leur vie professionnelle avec leur vie privée. Cette aide devrait donc faciliter les recherches du Centre de santé. Par ailleurs, une campagne de communication à destination des médecins et futurs médecins sera engagée conjointement en début d'année 2023. Autrement dit, la Ville des Herbiers et le Centre de santé ne laissent rien au hasard pour remplir cet objectif !

Nous le savons. La question de la démographie médicale et de l'élargissement de l'offre de santé aux Herbiers ne se fera pas en un jour. C'est un travail colossal, un travail de longue haleine, puisque notre commune n'est pas la seule à vouloir recruter un nouveau médecin. Pour autant, il faut mettre tous les atouts de notre côté, sans faire dans la surenchère financière, pour ne pas rater une nouvelle installation de médecin.

Notre député, Véronique Besse, toujours membre du conseil municipal, s'est saisie de cette question. Elle entend porter le débat au niveau national. Vous pouvez compter sur nous.

Excellente année 2023.

La majorité municipale avec Christophe Hogard